



DEMANDE DE RELATION GRADE / CHAMPIONNAT CAHIER DES CHARGES

1. Toute demande doit rentrer dans le cadre d'une politique sportive régionale.
2. Les demandes sont à effectuer uniquement par la Ligue auprès du National en fin de saison sportive.
3. Le National diffusera en début de saison sportive la liste des compétitions ayant obtenu l'accord.
4. L'accord du National est donné pour une saison sportive.
5. La demande doit être accompagnée du règlement officiel de la compétition.
6. Le dossier doit mettre en évidence la garantie de l'organisateur de respecter les textes officiels FFJDA notamment en matière de contrôles d'engagement, de règlements sportifs et d'arbitrage.
7. De même, un effectif minimum de participation doit être garanti afin d'assurer au moins un combat par catégorie de poids (pas de regroupement de catégories autorisé).
8. Sur place et après la compétition, un suivi des points nécessaires à la relation grade/championnat est effectué par une personne habilitée. Le récapitulatif des points acquis est envoyé aux ligues des judoka concernés.
9. A l'issue de la compétition, un compte rendu de la manifestation (avec copies des poules et des tableaux) validé par l'organisateur et la Ligue est envoyé au National.
10. Les compétitions de loisirs figurant dans les textes officiels FFJDA et appliquant la relation grade / championnat selon le règlement défini, n'ont pas à faire l'objet d'une demande spécifique au National.